

# TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 281 – 22/03/2021



**MERCI au Foyer Rural d'avoir apporté quelques touches de couleurs dans notre quotidien pour fêter le printemps !**

## Le conseil municipal

---



Le prochain Conseil Municipal a été fixé au vendredi 26 mars

Il est possible d'y assister en vidéo conférence.

Comment faire ?

Tout d'abord, allez sur le site web [www.villeylesec.fr](http://www.villeylesec.fr)

Sur la page d'accueil, au paragraphe « Les dernières nouvelles », cliquez sur « A noter dans l'agenda »

Cliquez alors sur le lien « pour participer à la réunion en vidéo conférence »

Une page va s'afficher vous demandant comment vous connecter à la réunion : cliquez sur « continuer sur ce navigateur » et sur l'écran suivant vous pourrez activer/désactiver votre caméra et votre micro puis cliquez sur « Rejoindre maintenant »

**Attention :** Ce lien ne sera actif que lorsque le conseil commencera !

Nous vous conseillons d'utiliser un casque audio ou des écouteurs pour éviter les bruits parasites.

## Point d'information

---

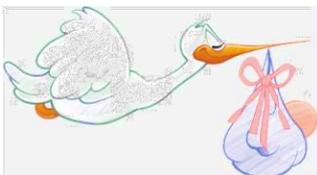
### Affichage obligatoire des demandes d'exploitation de fonds agricoles

Conformément à la loi, les demandes d'autorisation d'exploiter un fonds agricole sont affichées pendant un mois à la mairie et publiées sur le site de la préfecture.

Elles sont également consultables sur notre site internet [www.villeylesec.fr](http://www.villeylesec.fr)

## Etat civil : avis de naissance

---



Mathilde est arrivée le 14 mars 2021 dans la famille d'Alexia Maire et Thomas Colin, rue de Toul.

Bienvenue et tous nos vœux à elle, à toute la petite famille et toutes nos félicitations aux heureux parents.

## Les avancées de la commission sécurité

---

La commission sécurité réfléchit et propose des solutions pour améliorer la sécurité et le bien-être de tous à Villey le Sec. Différentes opérations, proposées et débattues au sein de l'équipe municipale, ont été entérinées et sont d'ores et déjà lancées.

Ainsi, de nouveaux panneaux « priorité à droite » vont être posés au niveau du carrefour du centre du village.

La zone de stationnement du bus va être réaménagée par la suppression des îlots en béton qui gênent son stationnement et la descente des passagers.

Un « abri-jeunes » sera bientôt installé près du terrain de basket, pour que les jeunes puissent s'y retrouver.

Une demande plus personnalisée va être faite auprès des riverains concernés pour couper la végétation débordant sur la voie publique, source de désagrément et d'insécurité.

Enfin, de nouvelles réserves d'eau « incendie » vont être installées.

D'autres points sont en cours d'étude, sur la sécurisation de la traversée du village, le stationnement, la dégradation et la dangerosité de la rue du château d'eau, l'information sur les points rencontres secours, la circulation dans la rue du Fort.

Nous vous tiendrons informés des nouvelles avancées à venir

## Renforcement de la défense incendie

Suite à la demande des autorités du service d'incendie et de secours, les capacités de défense incendie vont être renforcées par l'installation de 3 réserves d'eau enterrées, de 120 m<sup>3</sup> chacune. Ces 3 citernes sont positionnées sur le plan ci-dessous.

Lorsque l'engazonnement prévu aura poussé, elles seront invisibles. Ce marché va être lancé le mois prochain, pour réalisation en 2021.



## Bientôt la 4G de qualité à Villey le Sec ?

Dans le cadre du plan gouvernemental de couverture totale du territoire français en téléphonie 4G, le mandataire de l'opérateur téléphonique SFR a contacté la municipalité pour installer un mât avec les antennes nécessaires pour couvrir tout le territoire de Villey le Sec en téléphonie 4G de qualité.

La municipalité a proposé un emplacement éventuel sur la parcelle communale ZC 136, comme positionné sur le plan ci-dessus. Cette parcelle est la plus éloignée du village et permet la couverture totale de Villey le Sec.

Le mât métallique ferait environ 31 m de haut. Il a été demandé à ce que son aspect visuel soit le plus atténué possible et que toutes les liaisons électriques soient enterrées. Pour l'instant, SFR va lancer les études de faisabilité, pour proposer son projet.

## Antenne satellite

---

La société Viasat prévoit d'installer une antenne parabolique de 3 m de diamètre, comme positionnée sur le plan ci-dessous, orientée vers le sud, pour un réseau satellitaire d'accès internet mondial. Cette installation a été autorisée par les services de l'Etat.

La municipalité a demandé à ce que l'installation soit entourée par une haie paysagère et que toutes les liaisons électriques soient enterrées.



## Point d'actualité

---

### Plan vigipirate

Depuis le 5 mars 2021, l'ensemble du territoire national est placé, non plus au niveau « urgence attentat », mais au niveau « risque attentat ». Ce niveau d'alerte atteste d'un niveau de menace élevé, mais moindre qu'à la fin 2020.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les mesures en vigueur sur le site [www.vigipirate.gouv.fr](http://www.vigipirate.gouv.fr)

### Covid

Le couvre-feu en vigueur depuis le 15 décembre 2020 est fixé à 19h sur l'ensemble du territoire national.

Retrouvez toute l'actualité et les mesures en vigueur sur le site internet de la préfecture en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Informations-COVID-19/Les-mesures-generales/Les-mesures-generales>